

# PROGRAMME DE FORMATION

## INTÉGRER LA RSE AUX PROCESSUS DE L'ENTREPRISE

### PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant initier une démarche RSE au sein d'une TPE/PME.

### PRÉREQUIS :

Aucun

### DURÉE EN PRÉSENTIEL :

2 jours soit 14h00

### DATES : A définir

### HORAIRES :

9h00-12h30 / 13h30-17h00

### COÛT DE LA FORMATION :

Sur devis

Cette formation est éligible au financement par les OPCO

### DÉLAI D'ACCES :

Inscription minimum 1 mois avant le début de la formation

### EFFECTIF GROUPE :

De 06 à 10 stagiaires

### LIEU :

21-23 rue de Courcelles  
51100 REIMS

Stationnement payant



**LIEU - ACCESSIBILITE :** Ascenseur  
Si besoin d'adapter notre formation, merci de prendre contact avec nous en amont  
[ecole.des.pme@cpme51.fr](mailto:ecole.des.pme@cpme51.fr)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les principes fondamentaux de la RSE et ses enjeux pour l'entreprise
- Identifier les opportunités et bénéfices d'une démarche RSE
- Intégrer la RSE dans les processus internes de l'entreprise
- Mettre en place des actions concrètes et mesurer leur impact.
- Engager les parties prenantes dans la dynamique RSE

### PROFIL INTERVENANT :

Consultant/formateur spécialisé en RSE et développement durable, ayant une expertise en accompagnement des PME/TPE.

### CONTENU DE LA FORMATION :

- Comprendre et structurer sa démarche RSE
- Diagnostiquer ses pratiques RSE
- Intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise
- Déployer et mettre en œuvre son plan d'action RSE
- Impliquer ses parties prenantes

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Formation en présentiel, basée sur des cours théoriques, des études de cas pratiques, des ateliers de réflexion et de discussion.
- Utilisation de supports visuels et interactifs

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Questionnaire d'autopositionnement (avant démarrage de la formation).
- Feuilles de présence.
- Quiz et mises en situation pour valider les acquis.
- Réalisation d'un projet pratique sur le cas concret de l'apprenant
- Evaluation à chaud de la formation
- Un certificat de réalisation sera délivré à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation.
- Envoi d'un questionnaire d'auto-évaluation à froid au stagiaire pour évaluer le transfert des acquis formation, 3 semaines après la formation.